

LES MURMURES DU TALENT



SAINT-BARTHELEMY

Chères habitantes, chers habitants,
Chères Agasses,

À l'heure où s'achève cette législature, et avec elle mes dix années passées au sein de l'exécutif communal de St-Barthélemy, cinq ans comme municipale puis cinq ans comme syndique, je souhaite adresser quelques mots à l'ensemble de la population.

Exercer ces fonctions a été pour moi un immense honneur. Servir notre commune, contribuer à son développement et participer aux décisions qui façonnent son avenir constituent une expérience profondément enrichissante.

Ces dix années m'ont beaucoup apporté, tant sur le plan humain que sur le plan des compétences. Elles m'ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances, de mieux comprendre les enjeux auxquels nos communes sont confrontées et de rencontrer de nombreuses personnes engagées et attachées à la qualité de vie de notre village.

Tout au long de mon mandat, j'ai toujours eu à cœur de placer les intérêts de notre village et de sa population au centre des réflexions, des discussions et des décisions prises au sein de la Municipalité.

Je garderai de cet engagement de précieux souvenirs, faits de collaborations, de projets menés avec conviction et de nombreux échanges constructifs. Avec mes collègues de la Municipalité, nous avons également eu à cœur de faire rayonner St-Barthélemy au-delà de nos frontières communales, notamment à travers notre participation active au sein des associations intercommunales.

Ces années auront également permis de faire avancer plusieurs projets importants pour notre commune. Parmi eux figure notamment le projet de déviation d'une partie du trafic, en particulier du trafic lourd, mené en collaboration avec les communes d'Assens et de Bettens. Ce projet, sur lequel un important travail a été réalisé depuis plusieurs années, vise à améliorer la qualité de vie et la sécurité au sein du village. J'espère sincèrement qu'il pourra aboutir durant la prochaine législature, tant il représente un enjeu important pour l'avenir de notre commune.

Pour ma part, j'ai eu le privilège de représenter notre commune au sein de la Confrérie des syndics du Gros-de-Vaud ainsi que, ces derniers mois, au comité de l'Union des Communes Vaudoises. Ces engagements m'ont permis de porter la voix de St-Barthélemy au niveau du district et du canton.

Je tiens à remercier chaleureusement la population pour la confiance accordée au fil de ces années, ainsi que toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion de collaborer. Je souhaite à la future Municipalité plein succès dans l'accomplissement de sa mission au service de St-Barthélemy et de ses habitantes et habitants.

Avec mes salutations les plus cordiales,

Vilma Pirrello, Syndique

SOMMAIRE

LES MURMURES DE LA COMMUNE

Elections communales 2026-2031	p. 3
Conseil communal	p. 4
Manifestations communales	p. 5 – 6
Arbres et haies	p. 7
Déchets carnés / Nouveau tracteur / Place de jeux	p. 8
Frelon asiatique	p. 9
Scarabée japonais	p. 10
Le soleil de St-Barthélemy bientôt dans vos prises	p. 11
Aide aux victimes de violence	p. 12
Point de rencontre d'urgence – PRU	p. 13 – 14
Contrôle des habitants	p. 15

LES MURMURES DES SOCIÉTÉS LOCALES

Association St-Barth Bouge	p. 16 – 17
80 ans de football à St-Barthélemy	p. 18 – 19

LES MURMURES DES HABITANTS

St-Barthélemy – La Fondation se projette dans l'avenir	p. 20
Un champion d'Europe à St-Barthélemy – Laurent Sunier	p. 21

MICRO'TERROIR

ATIX Immobilier – Une histoire de passion et d'engagement	p. 22
---	-------

AGENDA	p. 23
--------------	-------

OFFICIEL	p. 24
----------------	-------



ÉLECTIONS COMMUNALES 2026-2031

Résultats des élections communales et composition des instances 2026-2031

Lors du premier tour des élections communales, le 8 mars 2026, la candidate Céline Meyer a remporté la majorité absolue. Pour le second tour, une seule liste a été déposée, celle de Christine Favre, qui a ainsi été élue tacitement. Trois sièges étant restés vacants, un second tour a été nécessaire le dimanche 29 mars 2026.

La Municipalité pour la législature 2026-2031 se présente comme suit :

Mme Céline Meyer
Mme Christine Favre
M. Philippe Langlet
M. Guy Favre
M. Giuseppe Greco

En accord avec les autres membres élus à la Municipalité, seule Mme Céline Meyer a présenté sa candidature au poste de syndique. Elle a donc été élue tacitement.

Le Conseil communal pour la législature 2026-2031 a également été désigné entre le 8 et le 29 mars 2026. Ont été élus-es comme Conseillères communales et Conseillers communaux :

M. Aveni Romain	M. Favre David	M. Limat Marc-Henri
M. Badini Arnaud	M. Favre Jean-Michel	M. Logoz Antoine
M. Bellon Julien	M. Favre-Maugin Luc	M. Maquelin Christian
M. Blanc Jean-Luc	M. Favre Nicolas	M. Martin Thierry
M. Bonzon Romain	M. Favre Philippe	M. Meyer Raphaël
Mme Brillet Theres	M. Favre Pierre-André	M. Petoud Philippe
M. Decrauzat Ken	M. Favre Robin	M. Portmann Fabien
M. Delidais Alexandre	M. Favre Simon	M. Roulin Greg
Mme Favre Adrienne	M. Favre Stéphane	M. Silvestri Andrea
M. Favre-Köchli Alain	M. Favre Vincent	M. Wenger Daniel
M. Favre Benoît	M. Glauser Cédric	
M. Favre Bertrand	M. Jaquemet Yannick	
M. Favre Cyril	M. Limat Marc-Henri	

Les nouvelles autorités communales ont prêté serment le 4 juin 2026 et entreront en fonction le 1er juillet 2026 pour un mandat de cinq ans.



CONSEIL COMMUNAL

Décisions prises lors des dernières séances jusqu'à ce jour :

Préavis municipal N° 10/2025 relatif à la modification des statuts de l'Association Intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE)

 Décision : Le Conseil communal accepte la modification des statuts à l'article 30 avec l'ajout du texte « Les communes membres versent à l'association la totalité des montants reçus au titre du volet « élèves pondérés » de la péréquation des besoins structurels ».

Préavis municipal N° 11/2025 relatif au budget communal 2026

 Décision : Le Conseil communal accepte le budget communal 2026, présentant un excédent de charges de CHF 68'430.-.

Préavis municipal N° 13/2025 relatif au prélèvement de l'indemnité communale pour l'usage du sol de 0,7 ct/kWh sur l'ensemble du territoire communal

 Décision : Le Conseil communal refuse le prélèvement de l'indemnité communale pour l'usage du sol de 0,7 ct/kWh sur l'ensemble du territoire communal.

 Les préavis municipaux et les décisions du Conseil communal sont à disposition sur le site de la Commune : <https://st-barthelemy.ch/preavis-et-rapports>

Prochaines séances du Conseil communal – ouvertes au public

-  Lundi 22 juin 2026 – 19h00 – salle du Conseil
-  Lundi 5 octobre 2026 – 20h00 – salle du Conseil
-  Lundi 7 décembre 2026 – 20h00 – salle du Conseil

Concours de dessin – Budget communal 2027

La Commune invite les enfants jusqu'à 15 ans à participer à un concours de dessin !

Le dessin gagnant illustrera la première page du préavis municipal relatif au budget communal 2026.

Thème : « Ma commune »

Laisse parler ton imagination et montre ce que représente St-Barthélemy pour toi !

Comment participer ?

Envoie ton dessin à l'adresse suivante :

Commune de St-Barthélemy – Route du Collège 32 – 1040 St-Barthélemy

N'oublie pas d'indiquer au dos de ton dessin : ton prénom et ton nom, ton adresse, ton âge.

À gagner :  Deux places de cinéma pour le/la gagnant(e) !

Délai de participation

 31 août 2026

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Noël des enfants 2025

Le Noël des enfants, organisé le 16 décembre 2025, a été un moment de partage et de joie qui a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et chaleureuse. Autour de quelques douceurs et gourmandises, les familles ont pu se retrouver et profiter d'un instant convivial, propice aux échanges et aux sourires.

La venue du Père Noël a émerveillé les plus jeunes. Dans une atmosphère empreinte de magie, il a pris le temps de rencontrer chaque enfant et de distribuer ses paquets, suscitant enthousiasme et émerveillement.

Cet événement, en présence de la Municipalité, a renforcé le lien entre les habitants et contribué à créer de beaux souvenirs pour tous. Une belle réussite qui illustre l'importance de ces moments de convivialité au cœur de la vie locale.



Photos : Jean Claude Machoud





SOIREE CINEMA

Samedi 27 juin 2026



Le dernier jaguar

Projection du film à 20h30

Terrain de football

Entrée libre



Popcorns offerts

Dès 18h30 - petite restauration sur place
en collaboration avec le take-away Pugliami
et l'Auberge Le Talent Phe Pat Wok



Fête nationale

En partenariat avec la Société de Jeunesse de St-Barthélemy et l'Association St-Barth Bouge, la Municipalité a le plaisir de vous convier à célébrer la Fête nationale, le samedi 1er août à la buvette des terrains de football.

Dès 16h00, un tournoi de pétanque, organisé par la société de Jeunesse, vous sera proposé. Il sera suivi d'un repas convivial, puis du traditionnel feu patriotique et du feu d'artifice.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de la Société de Jeunesse au 079 530 97 27, jusqu'au 25 juillet.

Les enfants sont attendus dès 17h00 à la Grande salle, par l'Association St-Barth bouge, pour l'atelier de décoration de lampion pour le cortège.

ARBRES ET HAIES

Inventaire des arbres remarquables

Le 23 janvier dernier, le Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité a validé une liste d'arbres inscrits à l'inventaire cantonal des arbres remarquables. Deux spécimens situés sur le territoire communal y figurent désormais :

- un griottier (*Prunus cerasus*) sur la parcelle n° 73 ;
- un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* « *Purpurea* ») sur la parcelle n° 94.

Toute intervention concernant un arbre remarquable d'importance cantonale, y compris son système racinaire, est soumise à une autorisation préalable de la DGE-BIODIV.

Émondage des haies et élagage des arbres

Par ailleurs, la Municipalité de St-Barthélemy rappelle que, le long des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués conformément aux articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Émondage des haies

- à la limite de la propriété ;
- à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être assurée, et de 2 m dans les autres cas.

Élagage des arbres

- en bordure des chaussées : jusqu'à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur ;
- en bordure des trottoirs : jusqu'à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires et fermiers sont invités à effectuer ces travaux dans les meilleurs délais, **au plus tard jusqu'au 31 juillet 2026**. À défaut, ils s'exposent à une dénonciation et les travaux pourront être réalisés d'office, à leurs frais, conformément à l'article 15 du règlement précité.



DÉCHET CARNÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Municipalité a décidé de ne plus assumer les frais d'équarrissage pour les animaux appartenant à des propriétaires privés.

Tout propriétaire privé qui fait incinérer un animal auprès de l'entreprise VALORSA devra en supporter les coûts. Le paiement devra se faire directement en cash ou par carte.

NOUVEAU TRACTEUR

Le Conseil communal avait validé le préavis municipal relatif à l'achat d'un nouveau tracteur en septembre 2026. Il a été livré au mois de janvier de cette année.

Principalement dédié aux terrains de football, ce nouvel engin permet d'assurer de manière plus efficace et régulière l'entretien des surfaces, notamment la tonte, le soin du gazon et les différents travaux nécessaires au bon maintien des installations sportives. Cet investissement contribue ainsi à garantir des conditions de jeu optimales pour les utilisateurs, tout en valorisant le travail du personnel communal.



PLACE DE JEUX

Le projet de création d'une nouvelle place de jeux est en cours. Sa réalisation est prévue dans les prochains mois, avec une mise en service espérée pour l'automne. Cet espace offrira aux enfants et aux familles un lieu de rencontre, de détente et de loisirs au cœur de la commune.

CONCOURS

UN NOM POUR LA PLACE DE JEUX



La Municipalité a le plaisir de lancer un concours afin de trouver un nom pour la future place de jeux.

Les propositions, avec vos coordonnées complètes, sont à envoyer **jusqu'au 31 août 2026** à greffe@st-barthelemy.ch.

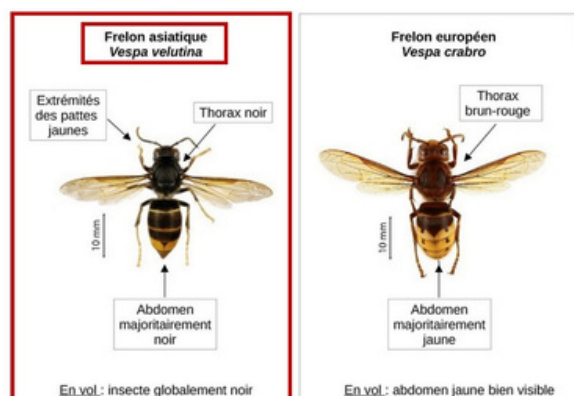
Le ou la gagnant·e se verra offrir deux places pour un match de football du Lausanne-Sport saison 2026-2027.

Nous nous réjouissons de découvrir vos suggestions et de partager prochainement ce nouvel espace convivial avec la population.

FRELON ASIATIQUE

Afin de lutter contre la propagation du frelon asiatique dans le canton de Vaud, un arrêté du Conseil d'État impose le signalement des nids ainsi que la destruction des nids primaires dès le printemps sur l'ensemble du territoire. La destruction des nids secondaires est également requise dès l'été, lorsqu'ils se situent sur des parcelles en zone bâtie présentant un enjeu de sécurité publique (par exemple places publiques, cours d'école, établissements de santé, etc.).

Comment reconnaître un frelon asiatique ?



- Taille : env. 3 cm (entre une guêpe commune et un frelon européen).
- Signe distinctif : thorax sombre (brun noir), abdomen foncé avec très peu de lignes jaunes visibles, extrémité des pattes jaunes.

Comment reconnaître un nid de frelon ?



Photos P. Dupraz, J. Margot, Q. Voellinger

Subvention communale

La Commune alloue une subvention de CHF 400.00 maximum pour la destruction des nids primaires et secondaires.

Une copie de la facture est à transmettre au greffe municipal (greffe@st-barthelemy.ch), ainsi que le n° IBAN pour le remboursement.

Que faire si je découvre un nid de frelon asiatique ?

En cas de suspicion, restez vigilant-e. N'approchez pas les nids secondaires et ne tentez pas de les détruire vous-même.

Tout nid de frelon asiatique doit être signalé sur www.frelonasiatique.ch, idéalement avec des photos permettant son identification. Le signalement d'individus seuls n'est plus requis.

Annoncer les nids détruits

Merci de déclarer les nids détruits sur www.frelonasiatique.ch, afin d'éviter les doublons, notamment pour les nids primaires traités directement par une entreprise.

SCARABÉE JAPONAIS

Classé comme organisme de quarantaine prioritaire dans l'Union européenne et en Suisse, le scarabée japonais est soumis à l'annonce et la lutte obligatoire sur le territoire : toute suspicion de présence doit être signalée à l'Inspectorat phytosanitaire. Plus un organisme de quarantaine est détecté tôt et plus grandes sont les chances d'empêcher qu'il ne s'installe et ne cause d'importants dégâts.

Problématique

Le scarabée japonais est particulièrement vorace et polyphage : il s'attaque à près de 400 espèces de plantes cultivées, sauvages et ornementales : vignes, arbres fruitiers, maïs, soja, baies, rosiers, érables. Les adultes se nourrissent aussi bien des feuilles que des fleurs et des fruits des plantes. Les larves, qui se développent dans le sol, se nourrissent principalement de racines de graminées dans les surfaces herbagères (jardins privés et parcs publics, terrains de sport, campings, prés, etc). Selon leur nombre, ils peuvent provoquer de gros dégâts.

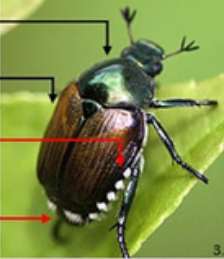
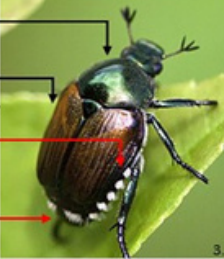
Le scarabée adulte est actif de juin à septembre. Il pond ses œufs fin juillet / début août dans des sols assez humides (pelouse arrosée par exemple). Les larves se nourrissent de racines de graminées d'octobre à mai.

Propagation

Bien que l'adulte puisse voler sur quelques kilomètres, le scarabée japonais se propage également par les moyens de transport de marchandises et de passagers (trains / camions / voitures) ou par le transport de matériel végétal infesté (larves présentes dans la terre et sur les plantes).

Description

Le scarabée japonais est reconnaissable aux particularités suivantes :

Taille	environ 1 cm : pas plus gros qu'une pièce de 5 centimes ! 	2.
Couleurs	partie supérieure vert métallique partie inférieure cuivrée	
Abdomen	de chaque côté : 5 petites touffes de poils blancs à l'extrémité : 2 plus grosses touffes de poils blancs	

Que faire en cas de suspicion ?

1. Capturer l'insecte et l'enfermer dans un bocal.
2. Attention aux confusions possibles : comparer s'il ne s'agit pas d'une espèce proche.
3. Si le doute persiste, placer l'insecte au congélateur au moins 2 heures.
4. Prendre plusieurs photos de l'insecte mort (côtés et dos).
5. Faire votre annonce sur votre portable par le QR-code ci-dessous.



LE SOLEIL DE ST-BARTHÉLEMY BIENTÔT DANS VOS PRISES !

La Municipalité de St-Barthélemy souhaite encourager la transition énergétique locale en lançant une Communauté Électrique Locale (CEL).

Le concept ? Partager l'électricité produite par les panneaux solaires du village (ceux de la commune et des privés) directement avec les voisins.

Les avantages

- Pour les locataires et propriétaires sans panneaux : consommer une énergie locale et durable tout en bénéficiant d'une réduction d'environ 20 % sur les frais de réseau. Aucun travaux n'est nécessaire !
- Pour les producteurs solaires : valoriser leur surplus d'énergie à un tarif bien plus attractif qu'avec le réseau.

La gestion de ce projet est confiée à l'entreprise 3.14 Energy Sàrl, basée à Froideville, qui s'occupe de toute la partie administrative et technique pour garantir une solution "clé en main".

Envie d'en savoir plus ?

Une séance d'information publique aura lieu le



Mercredi 24 juin 2026 à 19h00



Grande salle (rte du Collège 16)

Vous pouvez d'ores et déjà tester votre éligibilité sur www.314energy.ch.



AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCE**VOUS ETES VICTIME DE VIOLENCE ET AVEZ BESOIN D'AIDE?****Qui contacter en situation de crise ?**

Toute personne victime de violence en Suisse, nécessitant un soutien immédiat, peut joindre gratuitement le 142. Ses proches peuvent également appeler ce numéro.

Ce numéro national offre une écoute confidentielle et un conseil professionnel, quel que soit votre lieu de résidence en Suisse.

- Gratuit et confidentiel
- Atteignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Pour tous types de violences physiques, psychiques ou sexuelles

Le 142 intervient dans des situations de crise, lorsqu'une personne victime a besoin de conseils immédiats et lorsqu'une orientation sans délai, vers les ressources existantes, est déterminante.

Attention ! Le 142 n'est pas un numéro d'urgence. En cas de danger imminent, composez immédiatement :

Urgence Police : 117

Urgence Médicale (ambulance) : 144

Urgence Pompiers : 118

Qui contacter en dehors des situations de crise ?

En dehors d'une situation de crise, la personne victime ou ses proches doivent contacter le Centre LAVI (<https://www.lavi-vaud.ch>) pour l'accompagnement, le conseil et le suivi des victimes de violence, notamment sur les plans juridique, psychologique et social.

Le saviez-vous ?

- L'aide du numéro 142 ou du Centre LAVI est accordée indépendamment de l'existence d'une plainte pénale.
- Il n'est pas nécessaire que l'auteur de l'infraction ait été identifié.
- Que l'acte ait été commis intentionnellement ou par négligence ne change rien à votre droit à l'aide.



POINT DE RENCONTRE D'URGENCE - PRU

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, la population d'une zone menacée ou sinistrée doit pouvoir se rendre dans un lieu prédéterminé et proche d'elle, pour y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin.

Ce lieu s'appelle un Point de Rencontre d'Urgence (PRU).

Le PRU est exploité par le personnel communal, des bénévoles ou encore des entreprises spécialisées mandatées par les autorités communales.

A quoi sert un PRU ?

- C'est un premier "refuge" pour la population, un lieu polyvalent permettant d'accueillir la population touchée en cas d'événement (ACCUEIL).
- C'est un endroit qui permet un échange d'information entre les autorités et la population (INFORMATION).
- Il peut garantir à la population l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ordinaires ne fonctionnent plus (COMMUNICATION).
- Il peut être un point de distribution en cas de « besoins de première nécessité » tels que de l'eau potable, de l'alimentation, d'un hébergement d'urgence, etc. (ASSISTANCE).
- Il peut même être un lieu de rassemblement en vue d'éloigner une population d'une zone fortement sinistrée (EVACUATION)

Comment et où trouver le PRU à St-Barthélemy ?

Il se trouve à la Grande salle (rte du Collège 16). Une signalétique spécifique est placée devant le site.

Si possible, écoutez la radio ou consultez l'application [Alertswiss](#) pour connaître l'état d'activation des PRU. Ceux-ci peuvent en effet être activés individuellement selon l'urgence et les besoins.



 Découpez la page afin de garder les informations sur le PRU de St-Barthélemy qui se trouvent au verso.

Point de Rencontre d'Urgence (PRU)

Commune de St-Barthélemy

Votre point de rencontre d'urgence se trouve à l'adresse suivante :

**Grande salle de St-Barthélemy
rte du Collège 16**

Le PRU est ouvert aux habitant-e-s de la Commune de St-Barthélemy.

Comment repérer votre PRU ?

Les points de rencontre d'urgence sont facilement repérables : si le PRU est activé, une signalétique est placée devant le site.

Si possible, écoutez la radio ou consultez l'application Alertswiss pour connaître l'état d'activation des PRU. Ceux-ci peuvent en effet être activés individuellement selon l'urgence et les besoins.

CONTACTS

En tout temps les autorités communales restent à votre disposition.
Greffe municipal : 021 886 20 50
greffe@st-barthelemy.ch



ALERTSWISS



Nous vous invitons à conserver cette information dans un lieu connu de toute votre famille et facilement accessible en tout temps.



CONTRÔLE DES HABITANTS



A la suite du départ de Madame Chantal Farina, fin avril 2026, après trois années passées à l'administration communale de St-Barthélemy, nous avons le plaisir d'accueillir Madame Dominique Gremaud comme préposée au Contrôle des habitants et adjointe à la secrétaire municipale.

Disponible pour vous accueillir et répondre à vos appels, elle vous reçoit le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, ainsi que le jeudi de 17h00 à 19h00.

Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue et un excellent début dans ses nouvelles fonctions.

Quelques chiffres

Le contrôle des habitants a enregistré entre le 1er novembre 2025 et le 30 avril 2026 :

- 15 arrivées
- 23 départs
- 3 naissances
- 4 décès

Au 30 avril 2026, la commune compte 848 habitants, dont 19 en résidences secondaires.

Naissances

La Municipalité souhaite la bienvenue à :

- 👶 Eva Favre, née le 19 décembre 2025
- 👶 Ayden Widmer, né le 1^{er} février 2026
- 👶 Maëlya Roulin, née le 29 mars 2026



ASSOCIATION ST-BARTH BOUGE**Envie de vous joindre à nous ?**

Clean Up Day, Halloween, La Suisse Bouge ou Fête de l'été : l'association St-Barth Bouge vous invite à prendre part aux activités qu'elle propose tout au long de l'année !



Sorties marche et vélo en mai



Fête de l'été avec cocktails en juin



Ramassage des déchets en septembre (Clean Up Day)



Halloween en octobre avec soupe à la courge et cortège

Focus sur notre Fête de l'Été

Venez nous rejoindre le vendredi 19 juin prochain dès 17h à la buvette du foot. La formule est simple : amenez de quoi boire et de quoi manger sur le principe du repas canadien. Au bar seront aussi servis mojito, sangria, bières et minérales. On se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux pour célébrer comme il se doit l'arrivée des beaux jours !

Quelques mots sur nous...

Notre association est née en mars 2022 de l'envie de mettre sur pied des animations pour faire vivre le village et permettre aux habitantes et habitants de se rencontrer et de s'amuser. Elle compte un comité de 5 personnes et une dizaine de membres. Toute nouvelle personne désireuse de venir la rejoindre ou de lui donner un coup de main tout au long de l'année est la bienvenue. Pour cela, rien de plus simple que de nous envoyer un mail à : stbarth.bouge@gmail.com.

Un clin d'œil sur nos événements 2026

Mercredi 20 mai, 18h	Sortie marche (participation à La Suisse Bouge)
Mercredi 29 mai, 18h	Sortie vélo (participation à La Suisse Bouge)
Vendredi 19 juin, 17h	Fête de l'été
Samedi 1 ^{er} août	Atelier enfant dans le cadre de la Fête nationale
Samedi 12 septembre, 9h-11h	Clean Up Day, ramassage des déchets à travers le village
Samedi 31 octobre, dès 16h	Halloween

Retrouvez toutes nos activités mises à jour sur les réseaux sociaux instagram et facebook : « st-barth bouge ».



80 ANS DE FOOTBALL À ST-BARTHÉLEMY

Une histoire de passion et de village

En 2026, le football à St-Barthélemy fête un anniversaire symbolique : 80 ans d'histoire, de rencontres et d'émotions partagées. Depuis la création du FC St-Barthélemy en 1946 jusqu'à l'actuel FC Le Talent, c'est toute une partie de la vie du village qui s'est écrite autour des deux terrains de football.

Pendant plus d'un demi-siècle, de 1946 à 2001, le FC St-Barthélemy a fait vibrer les habitants au rythme des matchs, des victoires et parfois des défaites, mais toujours dans un esprit familial et de camaraderie. En 2002, une nouvelle page s'ouvre avec la naissance du FC Le Talent, qui perpétue cette tradition tout en insufflant un nouvel élan. Si le nom change, l'essentiel demeure : le plaisir du jeu, le sens du collectif et l'attachement au village.

Depuis huit décennies, le football rassemble les générations. Joueurs, entraîneurs, bénévoles supporters... chacun y a contribué à sa manière. Que ce soit par passion du sport, par amitié ou simplement par envie de partager un moment, nombreux sont les habitants qui ont, à un moment ou à un autre, fait partie de cette belle aventure.

Afin de marquer cet anniversaire, le FC Le Talent a organisé une soirée familiale placée sous le signe de la rétrospective. Photos d'époque, souvenirs des débuts jusqu'à la fin des années 80, anecdotes parfois cocasses : tout était réuni pour replonger les participants dans les moments forts de l'histoire du club. Rires, émotions et souvenirs partagés ont rythmé cette soirée, rappelant combien le football est avant tout une affaire humaine.

Mais les festivités ne s'arrêtent pas là. Pour clôturer ce jubilé, le FC Le Talent organise une balade gourmande qui se déroulera le 26 septembre à travers le village. Cette promenade conviviale permettra aux « randonneurs du dimanche » de découvrir ou redécouvrir St-Barthélemy sous un autre angle, tout en savourant des produits locaux. Une expérience qui mêlera plaisir des papilles et souvenirs, au fil des anecdotes et des histoires qui ont marqué la vie du club.

Au fond, qu'on le veuille ou non, le football fait partie intégrante de l'identité de St-Barthélemy. Par une connaissance, un enfant, un ami ou simplement par curiosité, chacun a été, de près ou de loin, en lien avec ce sport. Il a réuni, fait vibrer et parfois même forgé des générations entières.

Ces 80 ans ne sont pas seulement une date anniversaire : ils sont le reflet d'un héritage collectif, d'un esprit de village et d'une passion qui continue de se transmettre. Et si le passé est riche de souvenirs, l'avenir, lui, reste à écrire... ballon au centre !

David Favre





Deux jeunes supporters



Promotion en 2e ligue en 1982



*La première équipe du FC Le Talent
Champion de 3e ligue saison 2024-2025*

ST-BARTHÉLEMY – LA FONDATION SE PROJETTE DANS L'AVENIR

La Fondation St-Barthélemy poursuit son développement avec « Phoenix », un projet d'envergure visant à moderniser ses infrastructures et à réaffecter son château historique à de nouvelles activités. Ce programme permettra de mettre les bâtiments en conformité avec les normes actuelles et d'adapter les lieux de vie et de travail aux besoins évolutifs des résidents. L'objectif est d'améliorer durablement la qualité des prestations, la fonctionnalité, l'accessibilité des espaces ainsi que l'intimité des personnes accompagnées.

Fortement ancrée dans le tissu local, la fondation entretient des liens étroits avec les familles, les partenaires, les entreprises et les autorités. Elle s'engage à valoriser les compétences et les savoir-faire des personnes qu'elle accompagne, tout en contribuant activement au développement d'une société plus inclusive. Cette dynamique se traduit notamment par le développement de collaborations interinstitutionnelles et une présence active dans la vie régionale.

Diverses prestations sont accessibles au public, telles qu'un café-restaurant, un parc animalier avec sentier didactique, des marchés, ainsi que la vente de produits artisanaux issus de ses ateliers.

Les 6 et 7 juin derniers, la fondation a célébré son 80e anniversaire à travers deux journées ouvertes au public, qui ont rencontré un vif succès. Entre portes ouvertes, animations, concerts et marché régional, cet événement a permis de mettre en lumière ses activités et de renforcer les liens avec la population.

Aujourd'hui, la Fondation St-Barthélemy a lancé une recherche de fonds afin de concrétiser le projet « Phoenix » et permettre le lancement des travaux : www.fondation-st-barthelemy.ch/nous-soutenir/projet-phoenix/#cuvee-phoenix

En partenariat avec l'Union Vinicole de Cully, la Fondation St-Barthélemy propose la Cuvée Phoenix, créée spécialement pour soutenir le projet de rénovation de ses bâtiments. Pour chaque bouteille achetée, un montant de 25 francs est reversé à la fondation. En achetant la Cuvée Phoenix, le donateur contribue à moderniser les infrastructures afin d'offrir un cadre de vie adapté et de qualité pour les personnes accueillies.

Plus d'informations : www.fondation-st-barthelemy.ch



UN CHAMPION D'EUROPE À ST-BARTHÉLEMY - LAURENT SUNIER

Je me suis installé à St-Barthélemy avec ma femme et nos deux filles en 2023. Le jiu-jitsu brésilien fait partie de ma vie depuis de nombreuses années. Cet art martial, proche du judo mais principalement pratiqué au sol, m'a appris à gérer l'inconfort, l'égo et la résilience.

L'année passée a été la plus difficile de ma vie. Après une compétition à Berne, je me suis gravement blessé à l'épaule et au tendon du biceps, nécessitant une opération immédiate. Trois semaines plus tard, j'ai été hospitalisé d'urgence pour une méningite bactérienne sévère. Grâce à la réactivité de ma femme, Audrey, j'ai probablement eu la vie sauve.

Cette épreuve a profondément changé ma vision des choses. Malgré une longue rééducation, je me suis fixé un objectif : participer aux championnats d'Europe 2026 à Barcelone. Après plusieurs mois d'efforts intenses, entre rééducation, perte de poids et entraînements matinaux pour préserver ma vie de famille, j'ai pu reprendre la compétition.

À Barcelone, l'atmosphère était impressionnante. Des milliers de spectateurs, une immense enceinte, des combattants venus de toute l'Europe. En entrant dans l'arène, j'ai ressenti quelque chose de particulier. Un mélange de pression, de gratitude et de lucidité. Je savais tout ce que j'avais traversé pour simplement me tenir debout sur la surface de combat. Les affrontements ont été les plus difficiles de ma vie. Pas seulement physiquement, mais mentalement. Après plusieurs combats, quand l'arbitre a levé ma main et que je suis devenu champion d'Europe, je n'ai pas ressenti une explosion d'ego. J'ai surtout ressenti du bien-être d'avoir traversé les épreuves difficiles et d'avoir finaliser la mission que je m'étais fixée. Immédiatement, mes pensées sont allées vers ma femme et mes deux filles, Athénaïs et Leina. Ce sont elles qui ont donné un sens à tout cela. Le plus beau moment n'a pas été la médaille mais de les appeler et les entendre dire qu'elles étaient fières de moi. Aujourd'hui, avec du recul, je considère surtout cette victoire comme une leçon de résilience.

La vie peut vous arrêter brutalement, vous faire douter, vous affaiblir physiquement et mentalement, mais tant qu'il reste une volonté d'avancer, il reste quelque chose à construire.

Avant même cette compétition, j'avais décidé qu'elle marquerait la fin de ma carrière compétitive afin de préserver l'équilibre familial. Au fond, cette aventure m'a surtout appris une chose simple : les plus grandes victoires ne sont pas toujours celles que l'on accroche autour du cou. Parfois, la vraie victoire consiste simplement à revenir debout, avec humilité, après avoir cru tout perdre.



ATIX IMMOBILIER : UNE HISTOIRE DE PASSION ET D'ENGAGEMENT

Fondée en mars 2017, ATIX Immobilier est une société familiale de courtage immobilier basée à Poliez-le-Grand. Installés à St-Barthélemy depuis plusieurs années, nous accompagnons nos clients dans tous leurs projets immobiliers avec une approche humaine, personnalisée et de proximité.

Actif dans l'immobilier depuis plus de 13 ans, Jacky Grognez a fondé ATIX Immobilier avec la volonté d'aider chaque personne à concrétiser ses projets immobiliers. En août 2018, son épouse Orlane Grognez Bertossa, titulaire d'un brevet fédéral en finance et comptabilité, a rejoint l'entreprise afin d'apporter ses compétences et enrichir l'accompagnement proposé aux clients.

ATIX Immobilier se distingue par un service complet et sur mesure, allant de la mise en valeur de biens — appartements, maisons, immeubles, terrains ou fermes — jusqu'à l'accompagnement dans la recherche de financement grâce à des partenariats avec des banques et assurances. Au fil des années, nous avons également développé un solide réseau de professionnels du bâtiment pour accompagner nos clients dans leurs projets de rénovation et d'entretien.

À travers cet article, nous souhaitons nous présenter davantage au village de St-Barthélemy, que nous apprécions énormément, partager notre passion pour l'immobilier et faire connaître nos services. Nous sommes heureux d'avoir déjà pu accompagner plusieurs habitants du village et nous nous réjouissons de continuer à aider nos voisins et futurs clients dans la réalisation de leurs projets immobiliers.



Orlane Grognez Bertossa



Jacky Grognez

JUIN

- 19.06.2026 Fête de l'été Association St-Barth Bouge, dès 17h00, buvette du terrain de football
22.06.2026 Séance du Conseil communal, 19h00, Salle du Conseil
24.06.2026 Information publique – Communauté Électrique Locale (CEL), 19h00, Grande salle
27.06.2026 St-Barthélemy fait son cinéma, dès 18h30, buvette du terrain de football

JUILLET

- 05.07.2026 Fête des familles, Fondation de St-Barthélemy

AOÛT

- 01.08.2026 Fête nationale, dès 16h00, buvette du terrain de football

SEPTEMBRE

- 06.09.2026 Petit marché d'automne à la ferme et brunch, Fondation St-Barthélemy (réservation obligatoire)
12.09.2026 Clean-Up Day, Association St-Barth Bouge
25.09.2026 Repas des aînés (sur invitation)
26.09.2026 Balade gourmande, FC Le Talent

OCTOBRE

- 04.10.2026 Repas de chasse, Fondation St-Barthélemy (réservation obligatoire)
05.10.2026 Séance du Conseil communal, 20h00, Salle du Conseil
31.10.2026 Halloween, Association St-Barth Bouge, dès 16h00, Grande salle

NOVEMBRE

- 08.11.2026 Match de jass, Choeur mixte, Grande salle
15.11.2026 Repas de la brisolée, Fondation St-Barthélemy (réservation obligatoire)

**Le pumptrack revient sur le parking des terrains de football
du 31 août au 30 septembre 2026**



MUNICIPALITÉ JUSQU'AU 30 JUIN 2026**Vilma Pirrello** – Syndique

syndique@st-barthelemy.ch

Administration générale – Finances – Police

Police des constructions – Aménagement du territoire

Pamela Burdet – Vice-syndique

pamela.burdet@st-barthelemy.ch

Écoles – Affaires sociales – Santé – Culture

Giuseppe Greco – Municipal

giuseppe.greco@st-barthelemy.ch

Bâtiments communaux et conciergerie – Déchetterie – Domaines et forêts

Jean Claude Machoud – Municipal

jean-claude.machoud@st-barthelemy.ch

Services industriels – Éclairage public – Cours d'eau – Épuration

Défense incendie – Cultes et cimetière – Protection civile

ADMINISTRATION COMMUNALE**Greffe municipale :****Sonia Barbosa** – Secrétaire municipale

du mardi au jeudi de 8h30 à 11h00 *

021 886 20 50

greffe@st-barthelemy.ch

Bourse communale :**Stéphane Bigler** – Boursière communale

mercredi de 8h30 à 11h00 *

021 886 20 52

bourse@st-barthelemy.ch

Contrôle des habitants :**Dominique Gremaud** – préposée et secrétaire adjointe

mercredi de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 *

jeudi de 17h00 à 19h00 *

021 886 20 53

population@st-barthelemy.ch

*** ou sur rendez-vous****PROCHAINE ÉDITION**

Novembre 2026

Délai de remise des annonces de manifestations des sociétés locales : 15 septembre 2026

Par mail à : greffe@st-barthelemy.ch